



La cartographie

des métiers et des compétences

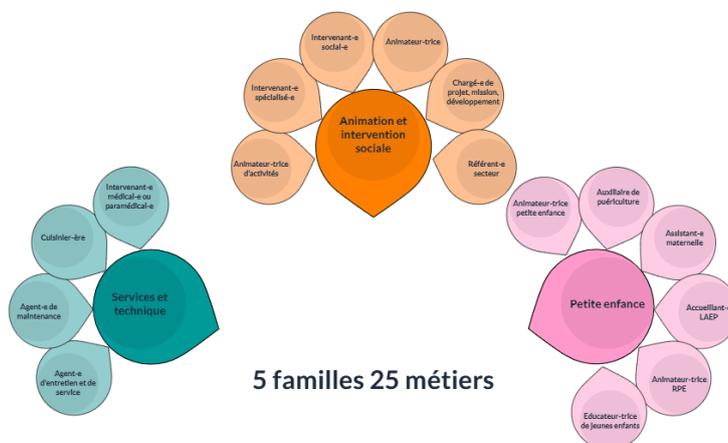


Commission
paritaire nationale
Emploi Formation

Pourquoi

Une cartographie des compétences ?

Construire son avenir professionnel dans la Branche Alisfa peut prendre différentes formes selon sa situation. Cet outil s'adresse à trois publics : employeurs, salariés et grand public (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés d'autres secteurs).



Pour les employeurs :

- Identifier les parcours professionnels possibles pour les salariés de leurs structures
- Mettre en place une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- Anticiper les besoins en compétences et adapter leur organisation
- Disposer d'un support concret pour accompagner les trajectoires professionnelles de leurs équipes.



Pour les salariés :

- Faire le point sur leurs compétences,
- Identifier les possibilités d'évolution dans leur filière
- Envisager une mobilité vers d'autres métiers de la Branche
- Se projeter dans leur parcours professionnel à moyen et long terme.

Pour le grand public (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés d'autres secteurs) et les acteurs de l'emploi et de l'orientation ainsi que les organismes de formation :

- Découvrir la diversité et la richesse des métiers de la Branche
- Comprendre les compétences attendues et les conditions d'accès
- Identifier les passerelles possibles entre métiers
- Appréhender les compétences à acquérir pour intégrer la Branche
- Préparer un projet de formation ou d'insertion professionnelle.

C'est pour répondre à ces besoins que la CPNEF Alisfa a conçu une cartographie des métiers.

Elle permet de :

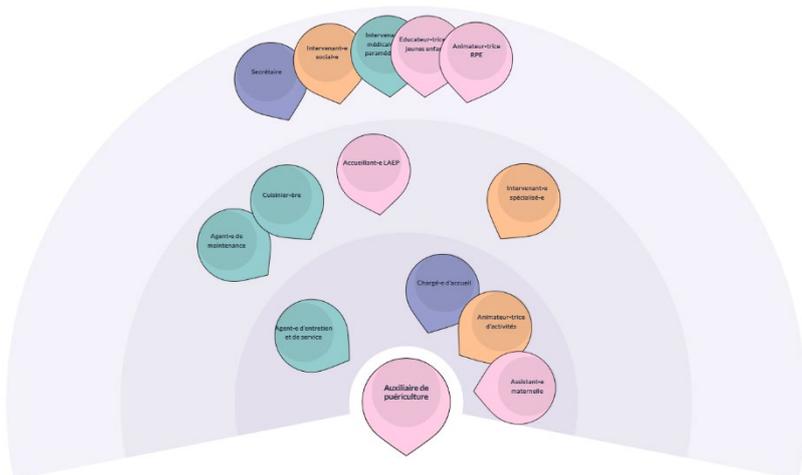
- Donner de la visibilité sur l'ensemble des métiers
- Mettre en évidence les compétences attendues, qu'elles soient spécifiques, transversales ou encore à développer
- Constituer un outil d'aide à la décision et à la projection pour chacun, quel que soit son statut.

À noter : pour certains métiers, la seule acquisition de compétences ne suffit pas. Un diplôme ou un niveau de qualification spécifique est obligatoire.



Comment Utiliser la cartographie ?

Pour utiliser cette cartographie, vous devez d'abord sélectionner un métier en cliquant dessus. S'afficheront alors les évolutions possibles à partir du métier sélectionné.



Les cercles concentriques représentent la proximité entre le métier actuel et le métier envisagé.

- Plus un métier envisagé est proche du centre, plus il est facilement accessible à partir du métier actuel.

La position sur l'axe droite/gauche représente la cohérence du parcours vers le métier envisagé.

- Plus un métier envisagé est positionné à droite de la carte, plus il réutilise les compétences du métier actuel.

En sélectionnant un métier envisagé, un écran s'affichera et reprendra :

- Les compétences communes entre le métier initial et le métier envisagé. En cas d'évolution professionnelle, celles-ci seront réutilisées.
- Les compétences qu'il reste à développer pour accéder au métier envisagé. Pour évoluer vers le métier, il faudra acquérir ces compétences.
- Les compétences en surplus attachées au métier initial mais pas au métier envisagé. En cas d'évolution professionnelle, celles-ci ne seront plus mobilisées.

Métier initial	Métier cible
Auxiliaire de puériculture	Educateur-trice de jeunes enfants
10 Compétences en commun	
<ul style="list-style-type: none">Travailler en équipeAdapter sa posture professionnelle au contexteRespecter les principes d'éthique, confidentialité, déontologie et resp	
18 Compétences à développer	
<ul style="list-style-type: none">Travailler en réseauFaciliter et créer les conditions de la coopérationAdapter sa communication écrite ou orale aux contextes professionn	
8 Compétences en surplus	
<ul style="list-style-type: none">Organiser son travail en respectant le cadre définiFaire preuve de créativité, être force de propositionConnaître et prendre en compte les caractéristiques des publicsRéaliser des soins du quotidien	



Pour plus d'information, vous pouvez contacter la permanence de la CPNEF Alisfa par mail ou par téléphone.



Commission
paritaire nationale
Emploi Formation

 **01 58 46 13 45**

 **cpnef@cpnef.com**

alisfa.fr 